

# DOSSIER DE PRESSE



**21 JUIN : LA JOURNÉE DES  
CHIENS AU TRAVAIL**



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 juin prochain, la "Journée mondiale du chien au travail" offre aux employés la chance unique d'emmener leurs chiens au bureau, avec l'accord de leur employeur. Cette initiative annuelle, synonyme de joie et d'harmonie au travail, est rejointe cette année par DoggyWorky, une Start-up lyonnaise innovante fondée par Astrid Belfer. DoggyWorky propose des formations sur mesure pour intégrer durablement les chiens dans les entreprises, garantissant ainsi une cohabitation sécurisée et bénéfique tout au long de l'année. Découvrez comment cette jeune entreprise ambitionne de transformer nos espaces de travail en lieux plus conviviaux et épanouissants.

## La journée des chiens au bureau, c'est pour bientôt !

Le 21 Juin approche à grands pas, et avec lui vient une occasion unique pour tous les amoureux des chiens : la "Journée mondiale du chien au travail" ! Cette journée spéciale permet à chacun, avec l'accord de son employeur, d'emmener son fidèle compagnon canin au travail, dans la joie et la bonne humeur.

### Mais pourquoi se limiter à une seule journée par an ?

C'est là qu'intervient DoggyWorky, une start-up lyonnaise innovante fondée par la passionnée Astrid Belfer. DoggyWorky est là pour accompagner les entreprises tout au long de l'année dans l'implémentation du concept du "Dog-at-Work", permettant ainsi d'accueillir nos amis à quatre pattes en toute sécurité et sérénité, bien au-delà d'une seule journée de célébration.

### Un environnement de travail plus convivial et épanouissant

DoggyWorky propose des formations disponibles en ligne et qui s'adressent aux entreprises désireuses d'intégrer les chiens dans leur lieu de travail. Grâce à des conseils avisés, des bonnes pratiques et des normes de sécurité établies, DoggyWorky garantit une cohabitation harmonieuse entre les chiens et les collaborateurs. Parce que le bonheur et le bien-être des employés passent aussi par la présence de nos fidèles compagnons.

Astrid Belfer, la fondatrice, déclare : *"Les chiens peuvent apporter une dimension de bonheur et de détente dans nos vies. Notre mission est d'accompagner les entreprises pour intégrer cette belle dynamique dans leur quotidien, favorisant ainsi un environnement de travail plus positif et productif."*

Une enquête commandée par l'entreprise Purina et menée par l'institut IPSOS rapporte qu'en Europe, 68 % des propriétaires de chiens amèneraient leur animal au travail s'ils avaient le choix (62 % en France). Par ailleurs, 39 % des propriétaires répondants déclarent que la pratique d'une politique Pet-At-Work est de nature à les persuader d'accepter une offre d'emploi plutôt qu'une autre ! Pour nos amis les "Millennials", l'idée de pouvoir emmener leur chien au bureau est un véritable plus lorsqu'ils comparent deux entreprises. En France, ils le placent en 5ème position sur 14 avantages. En Suisse, c'est déjà le 2ème critère de choix !

**Encourager le "Dog-at-Work" pourrait bien devenir un atout précieux pour favoriser le bien-être en entreprises ! Alors, embarquez-vous votre toutou avec vous le 21 Juin? Parlez en au bureau dès demain !**



# PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

**DoggyWorky est la première entreprise française dédiée au dog-at-work encadré et sécurisé.**

Né de la volonté de sa fondatrice Astrid Belfer de démocratiser le dog-at-work en France, DoggyWorky accompagne les entreprises dans l'implémentation de cette pratique dans le respect du code du travail à travers des formations.

Le dog-at-work présente de nombreux avantages pour les entreprises, allant de l'amélioration du bien-être des employés à la création d'un environnement de travail plus convivial et productif. Mais pour permettre à chaque propriétaire d'un meilleur ami à 4 pattes de venir au bureau, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention pour encadrer les risques canins.

Accepter les chiens au travail ne s'improvise pas ! DoggyWorky aide pas-à-pas !

## **1. Encadrement complet**

De la démarche dog-friendly pour garantir une transition en douceur

## **2. Formations uniques**

Sur le dog-at-work (avec une éligibilité au crédit d'impôt !)

## **3. Certification des chiens**

Pour assurer la sécurité et le bien-être animal ainsi que celui des collaborateurs. Avec une possibilité de prise en charge par les CSE !

## **4. Renforcement de la marque employeur**

Et du bien-être des collaborateurs pour une culture d'entreprise positive.

*"En prenant cette initiative, vous faites preuve de responsabilité et de respect envers votre animal et vos collègues, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation et à une harmonie dans votre environnement quotidien. Quelle que soit la raison pour laquelle vous choisissez de certifier votre chien, DoggyWorky vous accompagne dans ce processus en vous fournissant les certifications nécessaires pour intégrer votre compagnon dans votre environnement professionnel en toute confiance".*





## DoggyWorky montre patte blanche

22 février 2024

Quel propriétaire de chien n'a pas rêvé de pouvoir emmener un jour son compagnon au travail en toute sérénité ? Avec DoggyWorky, ça devient possible !



Astrid Belfer et son chien Roucky

Que ce soit pour des questions de bien-être au travail, d'organisation, d'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, de plus en plus d'entreprises acceptent les chiens de leurs salariés au bureau, en témoigne la "Journée mondiale du chien au travail" du 24 juin, tendance arrivée des Etats-Unis il y a quelques années. En France, il n'existe pas de loi spécifique interdisant ou autorisant d'emmener son chien au travail. Oui mais... Rien n'encadre cette pratique, qui peut aussi devenir source de nuisance si certaines étapes ne sont pas respectées. C'est là que DoggyWorky intervient.

Avant de lancer son entreprise, Astrid Belfer était ingénieure géologue, spécialisée dans les tunnels. Souffrant d'un stress post-traumatique, elle a commencé à développer un mal-être en entreprise, et c'est Roucky, son jeune berger australien, qui l'a aidé à surmonter cette épreuve. *"Je n'osais pas parler de ce mal-être au travail, et j'avais besoin d'avoir mon chien près de moi... Alors un jour j'ai demandé si je pouvais venir avec lui, et mes employeurs, comme mes collègues, ont accepté".* L'expérience est un succès, tant pour Astrid que pour ses collaborateurs. *"Alors je me suis dit que d'autres personnes pouvaient se retrouver dans cette situation et avoir besoin de la présence de leur chien pour surmonter le mal-être en entreprise, et c'est de là qu'est née DoggyWorky".*

### Les clés d'une cohabitation réussie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, DoggyWorky propose ainsi d'accompagner les entreprises qui le souhaitent dans la gestion des chiens au travail. *"C'est une sorte de gestion des ressources canines"* plaisante Astrid Belfer. Pour que la cohabitation se passe bien, la jeune entrepreneuse mène un important travail en amont : *"Tout commence avec une étude de faisabilité : je réalise un état des lieux de l'entreprise, de la superficie des locaux à l'environnement extérieur en passant par le type d'activité de l'entreprise et les publics qu'elle est susceptible de recevoir, afin de savoir quelles seront les mesures à prendre et les aménagements à prévoir si les personnes viennent au bureau avec leur animal".* Astrid réalise également une enquête auprès des collaborateurs, pour recenser les besoins, les attentes et les craintes des personnes concernées. Une fois cette phase de diagnostic effectuée, et si la démarche est envisageable, DoggyWorky établit une charte en fonction des caractéristiques de l'entreprise, des attentes des employeurs et des employés.

Puis vient le temps des formations. *"Il y a toujours un gros travail à faire pour briser les idées reçues, qui vont souvent de pair avec des inquiétudes finalement faciles à résoudre",* explique Astrid Belfer. DoggyWorky propose ainsi des formations à destination des propriétaires de chien mais aussi des collaborateurs. *"L'objectif c'est de réduire au maximum les risques, même si le risque zéro n'existe pas bien sûr".* Pour qu'un chien soit autorisé en entreprise, DoggyWorky demande des pièces justificatives, dont une assurance responsabilité civile et un certificat de sociabilité avisée par un éducateur canin. *"Nous mettons à disposition des entreprises un panel d'outils pour attester que le chien est apte à venir en entreprise, mais aussi pour nous assurer que le bien-être des collaborateurs et de l'animal est respecté".* Une formation de sauveteur-secouriste chien complète d'ailleurs le package.



### La main à la "patte"

À en croire les premiers témoignages, tout le monde y gagne : apaisement, réduction du stress, échanges facilités, augmentation de la créativité, prévention des risques psycho-sociaux, réduction de l'absentéisme, le tout sans perte de productivité... Pour Astrid Belfer et ses premiers clients, le chien en entreprise c'est un pari gagnant. *"La présence de mon chien m'a aidé à surmonter un traumatisme. Sans lui, je ne serai sans doute jamais retournée au travail. Avec DoggyWorky, si je peux aider ne serait-ce qu'une personne à aller mieux en lui permettant d'emmener son chien au travail dans de bonnes conditions, j'aurais accompli quelque chose",* confie Astrid avec le sourire. Elle et Roucky peuvent être confiants, des entreprises de tous horizons commencent à leur faire confiance, et résonneront peut-être bientôt de jappements joyeux... mais pas trop fort bien sûr !



# **CONTACT PRESSE**

**Alissia BEGAG**

**Email :** [presse@doggyworky.fr](mailto:presse@doggyworky.fr)

**Téléphone :** 06 25 21 95 17

**Plus d'informations sur :** [www.doggyworky.fr](http://www.doggyworky.fr)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**

Facebook | Instagram | LinkedIn

**Téléchargez nos logos :**

<https://we.tl/t-Y7zXLK4gvv>